

## Lettre d'information n°18

Mai 2018

### « Nimbystes », Utopistes, ou simplement Réalistes ? Quelle agriculture ? Quel aménagement du territoire ?

#### Nimbystes ?

Il fut un temps où l'EPPS (l'ancêtre de l'EPAPS) en bon colonisateur de terres nouvelles nous traitait d'Indiens vivant dans leur réserve, ou de Gaulois irréductibles et passéistes, la disqualification se substituant alors à une argumentation sérieuse devant notre opposition au bétonnage des terres agricoles. Dernièrement encore une scientifique (surement compétente dans sa discipline) n'a pas échappé à cette facilité lorsque nous nous opposions à l'Expo Universelle dont nous refusions l'implantation sur les terres agricoles de la ferme de la Martinière (zone de Corbeville).

Alors que 15.000 scientifiques ont fait la Une du Monde en fin 2017 sur l'alerte climatique, alors que l'information annoncée par les écologistes, depuis plus de 30 ans, sur la consommation excessive de la planète est enfin reconnue comme une vérité scientifique incontestable, alors que l'IPBES vient d'annoncer que « le déclin de la biodiversité partout dans le monde menace l'humanité », il est légitime de penser qu'une personne qui promeut une exposition universelle détruisant des terres agricoles de très bonne qualité n'a pas retenu ces enjeux et ces analyses là, pas plus que leurs conséquences concrètes et globales que tout ceci doit entraîner tant pour notre mode de vie que pour les choix d'aménagement du territoire. Peut-on trouver formidable de déplacer des gens à travers la planète, en avion, donc en consommant du kérosène, tout en consommant des terres agricoles en construisant une imposante construction de 127 m de haut et de large pour recevoir une exposition dont le concept même relève du 19ème siècle quand il fallait absolument se déplacer pour voir les réalisations des autres ? Aujourd'hui il n'est plus nécessaire d'aller sur place pour connaître les techniques d'autres pays.

Nous traiter donc de Nimbystes relève d'une dialectique qui ne construit rien pour le futur, alors que nous posons les questions fondamentales de la limite vitale des destructions de terres agricoles en Ile de France, de l'hyper-concentration des emplois liés à la recherche en Ile de France, et plus généralement des concentrations démesurées de population et de richesse en Ile de France qui met en danger des équilibres fondamentaux, tant par l'accroissement des déplacements de la population en Ile-de-France avec un gigaméto et des voies rapides encore plus nombreuses avec leurs conséquences sur la population par la pollution directe par les voitures, par l'appauvrissement de territoires qui se voient spoliés de leurs emplois, et par conséquence de leurs commerces, puis de leurs services publics.

C'est justement parce que Terres Fertiles n'est pas dans une réponse « Nymbyste » que notre opposition à l'Exposition Universelle ne s'est pas limitée à la question de son implantation sur le Plateau de Saclay, mais que nous refusions également qu'elle soit implantée dans un autre département d'Ile de France, puisqu'il s'agissait d'un projet énergivore et inutile. Si notre action vise la protection de nos parcelles, et l'agriculture du Plateau de Saclay, notre réflexion s'inscrit bien dans une approche commune à bien d'autres mouvements : la protection de la Planète.

Alors qu'on nous disqualifie parce que nous dénonçons la destruction d'un bien commun, la Terre, il serait peut-être plus instructif de chercher à qui profite le crime (de destruction de terres agricoles) ? Qui encaisse le bénéfice de la construction immobilière du cluster, d'une potentielle ligne 18 ? Et ceux qui encaissent les profits que nous proposent-ils comme ressources nourricières et plus largement comme vie une fois la Terre irréversiblement détériorée ?

## Utopistes ou Réalistes ?

Si nous ne sommes pas Nymbistes, serions-nous des Utopistes ?

Le système économique du 20<sup>ème</sup> siècle reposait sur une « croissance » calculée principalement à partir des profits industriels (et leurs effets rebonds sur le mode de vie) reposant essentiellement sur la consommation de ressources naturelles (charbon, pétrole, sable mais aussi métaux rares) dont la limite va être atteinte, ou bien dont la disparition (eau, bois, ressources halieutiques, etc...) a déjà des conséquences dramatiques sur la biodiversité et le climat, c'est-à-dire sur l'humain qui en fait partie et en est dépendant pour sa survie.

Bétonner 400 ha sur le Plateau de Saclay qui en a déjà perdu plus de 1100 depuis 30 ans, c'est raisonner comme au 20<sup>ème</sup> siècle, où l'on considérait comme légitime que la ville exporte ses déchets (C.E.A.), ses nuisances (C.E.P.R.) dans les espaces ruraux, ou que l'industrie, et l'habitat s'étendent infiniment en détruisant espaces naturels forestiers et agricoles.

Au 21<sup>ème</sup> siècle, un nouveau raisonnement soutenant le rapport de l'humain à l'environnement dans lequel il vit et se déplace, doit renverser ce paradigme.

Il faut considérer que, du fait de la finitude des ressources naturelles, de la nécessité absolue de préserver les terres agricoles pour sa subsistance, mais aussi la biodiversité, de la lutte contre le réchauffement climatique, ce sont désormais les intérêts des territoires naturels, agricoles et forestiers qui doivent devenir prioritaires, au centre de tout aménagement du territoire. Désormais c'est à la ville, à l'industrie, aux services, de concevoir leur évolution en s'adaptant à la préservation absolue et totale des territoires naturels, agricoles et forestiers.

C'est cette inversion radicale des prérogatives qui seule peut nous éviter de voir les terres consommées, les forêts détruites, l'air pollué, les rivières dévastées, les océans pollués par des tonnes de plastique, et à terme la vie humaine devenir difficile avec le réchauffement climatique associé.

De ceci découle un aménagement du territoire où les déplacements domicile-travail seront limités ainsi que les transports d'alimentation depuis les zones rurales de production jusqu'aux zones urbaines de consommation, lesquelles doivent donc voisiner.

Qu'on ne nous rétorque pas, pour l'instant, que les transports électriques constituent un remède durable aux problèmes de coût ou de pollution générés par les transports actuels. En effet tant que l'électricité produite par les énergies renouvelables n'est pas plus développée en particulier en France, l'électricité vient du nucléaire or si celle-ci ne crée pas de gaz à effet de serre (G.E.S.) directement à la sortie d'une centrale, elle participe beaucoup au réchauffement des rivières, génère des G.E.S. en amont lors de l'extraction du minerai, puis de son transport, et pollue nos sols pour des milliers d'années avec ses déchets (même vitrifiés et enfouis), faisant courir à la planète des risques immenses (Tchernobyl, Fukushima), tout en étant une énergie extrêmement onéreuse si on intègre dans le prix du Kwh le coût du démantèlement des centrales usagées (et non recyclables !) et de la gestion des déchets qui en découleront.

Il est donc impératif de réduire tous les transports donc de concevoir que notre richesse collective ne viendra plus des milliards d'euros empochés par quelques-uns ou quelques groupes en épuisant les ressources de la terre pour nous vendre nombre de produits manufacturés inutiles, ni d'une concentration outrancière des richesses dans de petits espaces géographiques mais qu'elle découlera de notre sagesse à concevoir un mode de vie moins consommateur combinant zone d'habitats réparties sur tout le territoire, associées partout à des zones d'emplois et des zones de production alimentaires, appliquant concrètement ainsi « vivre, travailler et consommer local ».

Il faut donc préserver les terres agricoles partout mais encore plus à proximité de zones urbaines qui ne doivent plus s'étendre à leur détriment.

A ce titre nous constatons combien l'aménagement de l'Ile-de-France, selon le schéma de développement du Grand Paris, avec la concentration de la richesse en Ile-de-France, le siphonage de l'emploi des régions voisines pour les installer en Ile-de-France, les déplacements d'emplois au sein de l'Ile-de-France dans les pôles d'hyper concentration, l'aggravation de la dépendance alimentaire du Grand Paris qui détruit ses terres agricoles de proximité (Plateau de Saclay, Gonesse, Montesson, Seine aval, « Villages Nature artificiels » en Seine et Marne) est inapproprié dans sa conception aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle. C'est pourquoi il faut renoncer à importer en Ile-de-France les 2 millions d'habitants supplémentaires prévus pour 2030 au SDRIF.

Nos prises de positions à l'égard du Cluster Paris-Saclay ne relèvent donc nullement d'une utopie, mais au contraire d'un total réalisme sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer les conditions minimales d'une vie humaine de bonne qualité d'ici 50 ans seulement.

Enfin ajoutons qu'il y a urgence, puisque le processus s'aggrave. En 2018 c'est dès le début mai que la France a dépensé son « stock de ressources », alors qu'en 2017 ce n'était qu'en septembre, et en 2016 seulement au début de novembre. Nous vivons désormais 7 mois sur 12 à crédit en épuisant les ressources non renouvelables de la planète. Qu'en sera-t-il en 2019, puis après ? N'est-ce pas du réalisme que vouloir vivre autrement sans épuiser ces ressources ?

## **L'agriculture du 21<sup>ème</sup> siècle : bio et proximité**

Réduire la production de Gaz à effet de serre (GES) liés aux transports et protéger la biodiversité aboutit à la consommation de produits bio et de production la plus locale possible.

S'alimenter en bio, à bon marché, c'est aujourd'hui améliorer la santé de chacun/e (à commencer par celle des exploitants agricoles et de leurs salariés) et donc faire des économies sur les dépenses de santé de demain.

Aujourd'hui les exploitants agricoles conventionnels sont conscients de la toxicité pour eux-mêmes des pesticides et de la faible rentabilité économique de la production traditionnelle alors que le bio leur permettrait de vivre en meilleure santé, de vivre mieux économiquement et de retrouver la fierté de contribuer à une meilleure protection d'un environnement auquel ils tiennent.

Pour consommer bio, mais aussi local (solution à la réduction des transports de denrées alimentaires), il faut aussi mobiliser des investissements pour aider les exploitations d'Ile-de-France trop céréalières à se réorienter vers la polyculture en redéveloppant du maraichage, des arbres fruitiers. Or les exploitations agricoles franciliennes, même grandes, sont dans des équilibres économiques trop souvent précaires, et sont trop dépendantes de la PAC Européenne pour pouvoir prendre ce nouveau virage seules, là aussi il faut que des crédits les aident à se réorienter. Soyons bien conscients qu'il ne s'agit pas de subventionner les seules exploitations agricoles, mais bien à travers leur pérennisation d'aménager autrement le territoire, d'améliorer la qualité de vie des Franciliens.

D'après la chambre d'agriculture, l'agriculture Francilienne ne part pas de rien en maraichage, elle est numéro 1 au niveau national pour la quantité de cresson et de persil produits, numéro 4 pour les laitues, et 5e pour les pois. Par contre en blé, l'Ile de France produit plus qu'elle ne consomme (159% de la consommation francilienne). Développer du maraichage bio est donc réaliste.

L'élevage a besoin des fourragères utiles à l'assolement en alternance des céréales que nous consommons. Le maraichage bio a besoin d'élevage à proximité pour enrichir la terre avec son fumier. La complémentarité des différentes activités agricoles existe sur le Plateau. Elle est à redévelopper en Ile de France. Sur le terrain tous les professionnels le savent. Les finances régionales voire nationales devraient faciliter cette conversion globale vers le bio.

Pourquoi les élus de la Région Ile-de-France ont-ils alors supprimé les aides au bio ? Contestons également la PAC Européenne distribuée proportionnellement à des surfaces et non en fonction de critères de qualité

comme le bio, ce qui revient à avantager les grandes exploitations conventionnelles basant leur profit sur une vente de céréales bourrées de pesticides expédiées à l'autre bout du monde à grand renfort de consommation de fuel lourd ?

Les collectivités régionales, nationales ou européennes récupéreront leur « retour sur investissement » tant attendu en retour de ces aides vers le bio par le développement d'emplois. En effet ces activités agricoles constituent non seulement une richesse économique future que nous devrions mais aussi une réserve d'emplois. Un hectare de maraichage permet de créer 2 emplois permanents au moins.

Si malheureusement l'Ile-de-France est désormais passée sous la barre des 50% de sa surface en terres agricoles, il en reste 569.000 ha et environ 5.000 exploitations. (1.500 ont quand même disparu depuis 15 ans). Il est donc indispensable que l'aménagement du territoire en Ile de France sacralise toutes ces surfaces agricoles. Il faut aussi réorienter des investissements économiques qui seront rentables à long terme sur l'aide à la rediversification de l'agriculture Francilienne en soutenant toute création de maraichage et de cultures fruitières (combinables en permaculture).

Ajoutons que les espaces cultivés ne doivent pas rester extérieurs à la ville, caractéristique (à la différence des Anglais ou des Japonais) de l'urbanisme français qui n'a que trop tendance à considérer que tout espace non construit n'est qu'un espace vide devant être rempli. Alors que Paris est déjà la ville la plus dense d'Europe, alors qu'on détruit des jardins partagés (par exemple dans la Plaine Saint-Denis, qui apportaient un peu d'auto-alimentation à des habitants voisins) il devient urgent au contraire de rouvrir des espaces cultivables en pleine terre au sein de la ville.

## **Décliner cet aménagement d'excellence sur le Plateau de Saclay**

Alors que le cluster va coûter plus de 5 milliards d'euros pourquoi l'Etat, qui a décrété cette opération ne prévoit-il rien d'essentiel en direction des exploitations agricoles du Plateau ?

Pourquoi passer à côté de l'opportunité de constituer un pôle agricole bio périurbain de référence pour le 21ème siècle sans aucune destruction de terres agricoles supplémentaires (c'est-à-dire, soyons explicites, en renonçant à bétonner la ZAC de Corbeville) au moment où la demande de bio en Ile-de-France explose, où l'on prend un peu plus conscience de la force du réchauffement climatique et des perturbations à venir qui en découleront ?

Il y a sur le Plateau les ressources agricoles qui le permettraient. Cette réorientation vers le maraichage de proximité a déjà été mise en place par les agriculteurs à la mesure de leurs (petits) moyens non seulement en bio, mais même en agriculture conventionnelle. Au lieu de bétonner les terres agricoles, de mettre en danger l'équilibre économique de ces exploitations par un afflux de population et de circulation, l'EPAPS pourrait avoir la lucidité d'investir 500 millions (soit un dixième du coût du cluster) pour pérenniser une agriculture de proximité et bio qui serait une avancée exemplaire.

Un tel investissement démultiplierait l'efficacité de choix personnels entamés par certains agriculteurs. Sur le Plateau il y a déjà un aviculteur bio (avec une ferme conçue globalement dans un projet écologiquement exemplaire), du maraichage bio en trois endroits (avec pour l'un des lieux de la réinsertion professionnelle combinée), une grande ferme céréalière bio dont la mise en circuit-court a permis la création d'une nouvelle boulangerie dans un village qui n'en avait plus, créant des emplois, et de tels exemples se retrouvent ailleurs dans la grande couronne Francilienne.

Combien d'emplois serait-il possible de créer à partir d'une reconversion bio des 2333 ha agricoles actuels du Plateau dans un tel cycle vertueux associant céréales à consommation locale (pain, pâtes, etc.), élevage, maraichage et fruitiers en permaculture ?

Un tel pôle agri urbain créerait immédiatement beaucoup plus d'emplois (un millier pour ¼ du Plateau en maraichage ?) que le petit nombre de ceux-ci attendu des quelques maigres start-ups attendues dans 10

ans, si l'on se rappelle que les autres emplois du cluster ne constituent que des déplacements d'emplois pris à d'autres zones franciliennes ainsi appauvries en emploi local.

## La protection des espaces naturels, agricoles ou forestiers est-elle assurée ?

Aujourd'hui à travers les différents statuts définis par les PLU des communes, les PLUI des intercommunalités, les statuts protégés à des degrés divers (Sites classés, PNR, etc..) les personnes qui orientent et assurent la gestion des espaces naturels, agricoles, forestiers sont pour l'essentiel l'administration et des élus, voire quelques professionnels concernés.

Pour l'essentiel les réflexions qui président à l'établissement du statut de ces espaces découlent d'une approche « croissantiste » encore marquée par le déni de la finitude des ressources naturelles, quand elles ne sont pas orientées simplement par des intérêts personnels à court terme.

Or il s'agit d'un « BIEN COMMUN » dont chacun(e) a le devoir de protéger, comme s'il s'agissait de sa propre santé, de son propre corps, ou de celui de ses enfants.

La fin du 20<sup>ème</sup> siècle, dans le domaine de la Santé, a vu l'émergence progressive des citoyens/nes prendre position considérant que leur santé était un bien trop important pour la laisser aux seules mains des professionnels de santé et des lobbys pharmaceutiques. Ce mouvement a abouti à la loi de 2002 définissant le droit à l'information des usagers, à l'accès aux dossiers médicaux, à des règles de prescription imposées aux médecins, des commissions de « transparence » ou autres, (largement insuffisantes certes), rendant possible néanmoins la mise en évidence de scandales (Affaire Médiateur, par exemple). Il y a encore énormément à faire mais on peut constater qu'aujourd'hui pas un médecin ne peut prétendre décider tout seul de la santé d'un(e) patient(e).

Pour notre alimentation, et d'une manière beaucoup plus large, pour le travail de la terre (qui fournit nos ressources alimentaires et assure la biodiversité indispensable à la vie de l'espèce animale humaine que nous sommes) pourquoi n'en serait-il pas de même ?

D'ailleurs pour d'autres ressources alimentaires, comme certaines espèces de poissons, devant leur raréfaction des règles contraignantes ont été édictées pour la pêche maritime afin d'assurer leur pérennité. Alors que les abeilles disparaissent à cause des pesticides, que les oiseaux diminuent gravement puisqu'il n'y a plus d'insectes pour se nourrir, peut-on en rester encore aux modalités de gestion antérieures en ce qui concerne l'agriculture ?

Au 21<sup>ème</sup> siècle, ne peut-on dire que **la terre cultivable est « le » nouvel enjeu collectif prioritaire au niveau mondial**, et donc que son devenir essentiel ne peut plus être confié aux seuls élus qui décident de son maintien ou de sa destruction (via les PLU), ou aux seuls exploitants la travaillant comme eux seuls le décident ?

Nous citoyens/nes n'avons-nous pas notre mot à dire quand les rivières sont polluées par les effluents des lisiers (Bretagne), ou que l'air des habitations voisines est pollué par les pesticides (vignes Bordelaises) ? N'avons-nous pas à nous préoccuper de pollutions de ce type, donc à demander leur évaluation sur le Plateau et les 2 vallées et les rivières qui l'entourent ? L'agriculture du plateau et la santé des habitants, le renforcement de la biodiversité ici, ne sont-ils pas des biens plus durables que la création de quelques start-ups éphémères ? Ne serait-ce pas plus « d'avenir » d'aborder ainsi le devenir du plateau agricole qu'y implanter un cluster, voire un métro ?

Terres Fertiles, conformément à ses statuts, n'est donc pas uniquement un groupement citoyen, propriétaire silencieux de terres agricoles sur le Plateau, mais porte aussi une voix réaliste de citoyen/nes qui s'impliquent à propos du foncier agricole en Ile de France en vue d'une exploitation durable (donc bio), tout autant que pour la protection des espaces naturels et forestiers indispensables à la biodiversité et à la lutte contre le réchauffement climatique, en toute conscience des enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle.